



AUBERGE

VAL SAINT-CÔME

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER

Le préposé à l'entretien ménager accomplit un ensemble de tâches visant à assurer le confort des clients durant leur séjour à l'auberge. Il est responsable de nettoyer, d'entretenir et de remettre en ordre les chambres de même que les aires publiques, selon les politiques et procédures de l'établissement.

Responsabilités

- Préparer le matériel nécessaire à l'entretien des lieux qui lui sont assignés;
- Nettoyer les salles de bain et les chambres (changer la literie et faire les lits, épousseter les meubles et passer l'aspirateur sur les moquettes, les tapis, les rideaux et les meubles rembourrés, désinfecter et nettoyer les installations sanitaires et les planchers, débarrasser les ordures, vérifier l'état du mobilier et des équipements, refaire le plein de produits d'accueil et d'hygiène, etc.);
- Rapporter les irrégularités relatives à l'état des chambres;
- Nettoyer les pièces ou accessoires annexes aux chambres (cuisinette, bain à remous, foyer, etc.);
- Nettoyer les aires d'accueil (corridors, halls, cages d'escaliers, ascenseurs) et les toilettes publiques;
- Effectuer des tâches de buanderie, telles que trier, laver, détacher, repasser et plier le linge;
- Veillez à l'application des normes d'hygiène, de salubrité et de santé et sécurité au travail;
- Toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

- Expérience préalable en entretien ménager (un atout);
- Savoir lire, écrire et compter;
- Compétences interpersonnelles et de résolutions de problèmes;
- Capacité de travailler efficacement sous pression dans un environnement au rythme soutenu;
- Bonne forme physique.

Les implications physiques du poste (incluent, sans s'y limiter) :

- Se tenir debout et marcher tout au long de la période de travail;
- Soulever et porter des charges jusqu'à 14 kg;
- S'agenouiller, pousser, tirer, soulever.

Attitudes et qualités personnelles

- Minutie et souci du détail;
- Souci de la propreté et du respect des normes d'hygiène;
- Travail d'équipe;
- Communication efficace;
- Bonne humeur, respect et engagement.

Conditions de travail

- Horaire variable / 40 heures par semaine en haute saison (décembre à avril) et à temps partiel en basse saison;
- Jour – 8h00 à 16h00;
- Fonction exigeant de travailler les fins de semaine, les jours fériés ainsi que pendant la période des fêtes et la relâche scolaire.

Pour postuler, envoyez votre CV à cv@skivsc.com

*L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.
Groupe Val Saint-Côme souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.*